



Société Inter-Rives de l'Île-Verte  
1804 Route du Quai-d'en-Bas  
Notre-Dame-des-sept-Douleurs (Île Verte)  
G0L 1K0

**Procès-verbal de l'assemblée générale de Société Inter-Rives de l'Île Verte  
tenue le samedi 25 juillet 2009 à 13 h 30 sous le Chapiteau du Phare à  
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.**

Présences :

Du conseil d'administration étaient présents :

Robert Desrosiers, président

Bruno Vincent, vice-président

André Lévesque, administrateur

Alain Roy, administrateur

Jeannine Dussault, administratrice

Gilbert Delage, Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs,

Guy Langelier, Corporation des Propriétaires de l'Île pour la Conservation  
de l'île Verte

Marie LeBlanc gérante

33 membres

5 observateurs et observatrices

**1. Ouverture de l'assemblée**

Le quorum est atteint et l'ouverture est faite à 13h36 par le président Robert Desrosiers.

**2. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée.**

Il est proposé par M. JPaul Deschênes, appuyé par M. Jean-Claude Bélanger

« Que Mme Lyne Boyer soit nommée présidente d'assemblée »

Celle-ci accepte.

**Adopté à l'unanimité.**

Il est proposé par M. Guy Langelier, appuyé par M. André Lévesque

« Que Mme Marie LeBlanc agisse à titre de secrétaire d'assemblée »

**Adopté à l'unanimité.**

**3. Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos, appuyé par M. Alain Roy

« Que l'on adopte l'ordre du jour proposé »

Proposition d'amendement par Mme Marie-Paul Bourassa, appuyée par M.  
Gilbert Delage

« Que l'on intercale après le point 4: « Service de navette »

Discussion :

On vote sur « la pertinence d'ajouter le point « Service de Navette » à l'ordre du jour .

Le résultat du vote est le suivant : 8 en faveur  
13 contre  
1 abstention

**Rejeté à majorité.**

**L'ordre du jour proposé est adopté à majorité.**

#### **4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 26 juillet 2008.**

Après lecture faite du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 juillet 2008, il est proposé par M. Alain Roy, appuyé M. Jean-Claude Bélanger « Que l'on adopte le procès-verbal tel que lu »

M. Gilles Shooner tient à souligner la qualité du compte rendu qui vient de nous être lu.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **5. Rapport du président.**

M. Desrosiers résume les principaux évènements de 2008 :

- Embauche de la gérante le 1er novembre 2008. Cette dernière a pris tous les mandats assurés par le conseil d'administration entre autres les réparations du bateau au chantier maritime et le dépliant horaire.

M. Desrosiers tient à remercier Mme LeBlanc pour la qualité de son travail.

-Le dossier concernant M. Denis Cusson étant en revision judiciaire il ne serait pas pertinent à l'heure actuelle de revenir sur ce point.

-Concernant les réparations du bateau, en gros, l'achat de moteurs neufs va aider jusqu'au remplacement du traversier, dans un avenir rapproché.

-Des retards dans le transfert de notre dossier à la Société des Traversiers du Québec sont dus à un retard au Contentieux juridique du Ministère des Transports. Présentement, on relève encore du Ministère des Transports du Québec.

-En décembre dernier, Transport du Canada imposait un nouvel effectif minimum de deux matelots pour La Richardière ! Une demande de dérogation à cette

nouvelle norme fut placée, mais fut refusée à Ottawa. Nous fumes obligés de se conformer sous peine d'interdiction de naviguer.

- M. Desrosiers souligne l'implication de la Société Inter-Rives , dans la mesure du possible, à la vie sociale de l'île, particulièrement cette année à l'occasion des fêtes du 200e.

-Suite à un rappel de M. Bernard Gagnon, M. Desrosiers résume les projets du MTQ pour cette année, à savoir:

- l'aménagement d'un champ d'épuration en haut de la côte dans lequel seront pompées les eaux usées du complexe Belle Verte et Maison du Quai.
- l'aménagement de deux stationnements : un de longue durée en haut de la côte et un de courte durée en arrière du hangar en face de la Maison du Quai.
- installation d'un système d'éclairage répondant aux normes environnementales et à l'ambiance de l'île.

- M. Desrosiers termine en passant en revue les vœux de l'assemblée de 2008 à savoir :

Demande de :

- M. Hugo Latulipe concernant un service de covoiturage à partir de Montréal.

On considère qu'il n'est pas dans le mandat de la Société pour le moment, de s'occuper d'un tel service.

-Mme Johanne Ouellet au sujet d'achat de ceinture de sauvetage pour enfant.

Ce point a été corrigé et nous avons acheté suffisamment de ceintures pour répondre à la demande.

- M. Bernard Gagnon quant à la gratuité de passage pour le camion de pétrole venant ravitailler plusieurs clients de l'île.

Cette demande fut rejetée par le conseil d'administration.

- Mme Brigitte Amoudry concernant la sécurité à l'embarquement.

Cette demande a été portée à l'attention de la gérante qui va y donner suite

- M. Gilles Shooner concernant l'interdiction de fumer sur le pont du bateau. Notre traversier est désormais équipé de vignettes interdisant de fumer à bord.

- Mme Laure Waridel concernant l'ajout d'un employé sur le conseil d'administration.

Cette demande va à l'encontre de nos règlements généraux et mènerait à des conflits d'intérêts.

- M. Léopold Fraser concernant la réalisation d'un guide de procédures de l'assemblée générale.

Ce point n'a pas encore été réalisé, c'est à venir.

-Questions et commentaires sur le rapport du président :  
Concernant les projets du MTQ , M. Gilbert Delage, maire, fait part des préoccupations de la Municipalité quant à ces travaux.

La réception du rapport du président est proposée par M. J.Paul Deschênes et appuyée par M. André-Pierre Contandriopoulos.

**Adopté à l'unanimité**

## **6. Ratification des actes des administrateurs.**

Après lecture des actes des administrateurs, il est proposé par M. Gilles Shooner, appuyé par M. Jean-Claude Bélanger

« Que l'on ratifie les actes des administrateurs pour l'année 2008 »

**Adopté l'unanimité**

## **7. Rapport du gérant.**

Mme Marie Leblanc fait lecture de son rapport pour la partie de l'année 2008 où elle fut en fonction. Ses principales tâches furent :

- l'hivernement du navire
- l'installation dans ses nouvelles fonctions
- le contrat de réparation du bateau au chantier le Méridien maritime
- le dépliant-horaire pour la saison 2009
- l'analyse du logiciel de réservation
- la préparation des documents pour la fin de notre année financière et le changement de convention comptable

M. Bruno Vincent donne quelques statistiques de fréquentation.

En gros, nous avons accru considérablement le nombre de traversées, ce qui est heureux pour la clientèle.

Par contre, nous assistons à une diminution de fréquentation importante de la clientèle de visiteurs, ce qui diminue considérablement les revenus. Mentionnons que ce sont les voitures des non-résidents qui amènent la plus grosse partie de nos revenus.

Le pourcentage des voyages complets s'en trouve donc affecté. À titre d'exemple :

% Voyages complets	Véhicules	Passagers
2005	30%	2.1%
2008	19%	1.3%

L'adoption du rapport d'activité de la gérante et des données d'achalandage présentées par M. Vincent est proposée par M. Alain Roy et appuyée par Mme Nicole Roy.

**Adopté à l'unanimité**

## **8. Rapport financier 2008.**

Mme Marie LeBlanc fait la présentation des données financières 2008 telles que vérifiées par la firme comptable Malette de Rivière-du-Loup.

Il est proposé par M. Jean-Claude Bélanger, appuyé par Mme Jeannine Dussault  
« Que l'assemblée adopte le rapport financier tel que présenté »

**Adopté à l'unanimité**

## **9. Nomination d'un vérificateur pour 2009**

Il est proposé par Jean-Claude Bélanger, appuyé par M. Bernard Gagnon  
« Que la Société mandate la firme Malette pour la vérification des états financiers 2009 »

**Adopté à l'unanimité**

## **10. Élections au conseil d'administration.**

### **Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection et d'un ou d'une secrétaire d'élection.**

M. Gilbert Delage propose Mme Lyne Boyer à titre de président d'élection.  
Celle-ci accepte.

M. Guy Langelier propose Mme Marie LeBlanc à titre de secrétaire d'élection.  
Celle-ci accepte.

**Adopté à l'unanimité**

Une correction est apportée quand au nombre d'organismes en élection. Une modification de 4 à 3 a déjà été apportée aux règlements généraux par voix de proposition de l'assemblée générale.

Il y a donc trois organismes en élection au lieu de 4.

Il est proposé par M. André Lévesque et appuyé par M. Alain Roy que les trois organismes actuels soient reconduits au conseil d'administration, soient :  
La CPICIV, la Municipalité NDSD et la Corporation des Maisons du Phare.

**Adopté à l'unanimité**

Trois postes d'administrateur sont en élection. Il s'agit de ceux détenus par :  
M. André Lévesque, M. Alain Roy et Mme Jeannine Dussault .

Il est proposé par M. Jean-Claude Bélanger que M. André Lévesque, M. Alain Roy et Mme Jeannine Dussault soient reconduits en bloc dans leur fonction.

**Adopté à l'unanimité**

M. Robert Desrosiers, président, tient à dire un merci sincère aux capitaines, aux préposées à la billetterie et aux matelots qui ont travaillé avec professionnalisme tout au long de l'année qui vient de s'écouler.  
L'assemblée appuie de façon unanime ces remerciements.

## **11. Période de questions.**

Aucune question n'a été posée.

## **12. Vœux de l'assemblée.**

Mme Nicole Picard au nom de la Corporation des Maisons du Phare tient à remercier la Société Inter-Rives pour sa précieuse collaboration aux Fêtes du 200e du Phare.

M. Gilbert Delage apporte un point d'information concernant le dossier des quais (L'Isle-Verte et l'île Verte). Le dossier de cession des quais à la Municipalité NDSD est mené conjointement avec la SIRIV. Ça avance bien, la firme d'ingénieur en est à élaborer différents scénarios de réparation. Il est de plus en plus urgent de réparer ces quais, parce que présentement celui de l'île est en train d'ouvrir et il commence à se vider de son enrochement ! L'idéal serait que les réparations pour le dessaisissement des quais s'effectuent au printemps prochain.

M. Delage spécifie également qu'il sera important de bien évaluer nos besoins pour le nouveau traversier. Plus de place pour le vrac, pour les bicyclettes et les piétons, plus de places de voiture et enfin, un bateau duquel on entre et on ressort d'avant.

M. Desrosiers spécifie que le MTQ a l'information concernant nos besoins et qu'il ne doute pas qu'une fois notre dossier transféré à la STQ, ces derniers nous proposeront un projet de bateau adéquat.

M. J-Paul Deschênes souhaite qu'on se penche tout de suite, avant l'acquisition des quais, sur le problème du stationnement du côté du village. Est-il possible d'acquérir un peu plus de terrain dans la transaction afin d'augmenter ou tout au moins d'améliorer le stationnement ?

M. Gilles Shooner souhaiterait pour la Belle Verte de grandes fenêtres sur le fleuve dans la salle prévue au deuxième étage.

M. Desrosiers répond que présentement, on se questionne sur la vocation du deuxième étage à cause du problème aigu de logement pour les employés de la SIRIV.

Mme Lyne Boyer voudrait que la SIRIV ainsi que la population de l'île se penche sur la problématique de pollution apportée par la vente des bouteilles d'eau !

À 15h20 la levée de l'assemblée est proposée par M. Alain Roy , appuyé par M. Jean-Claude Bélanger

Marie LeBlanc secrétaire d'assemblée.